

Date : 17 octobre 2019 N° : 1

Ecole **Le village** rue des étangs (Bondefamille) 18h30 à 20h00

• **Présents**

Enseignants : L. Dupont, K. Poyau, F. Morel, C. Lombard, S. Chauvet, M. Lienart (DDEN)

Parents élus : A. Laval, Wispelaëre, J. Werner

Mairie : A. Quemin (M. le Maire) M.A Devred (Adjointe) M. Bonzi, (Directrice Péri-scolaire)

Absents excusés : Corinne Bléry, Inspectrice de l'Education Nationale, B. Pinardi (enseignant TR), Y. Blau et Perrin (parents élus)

ORDRE DU JOUR :

- 1/Point sur les effectifs, enseignants, répartitions échanges de services.
- 2/Règlement de l'école (accès école, prise de médicaments)
- 3/ gestion des comportements
- 4/Projets d'école (élections des délégués de classe, dictée d'ELA, PNI, Lire et Faire lire)
- 5/Projets de classes (11 Novembre, foot à l'école, classe transplantée, premiers secours en maternelle, jardin, portrait, VTT)
- 6/Piscine : classes concernées, parents accompagnateurs, transports
- 7/Evaluations nationales CP et CE1 : passation, résultats transmission
- 8/APC : dates, horaires, interventions
- 9/Alerte incendie et PPMS intrusion
- 10/Point financier : COOP école et l'association des parents SOU
- 11/Divers : boîte aux lettres des parents élus, projets associatifs et humanitaires

1. Effectifs, enseignants et répartitions

école : Au total, 114 enfants fréquentent l'école, ce qui représente 78 familles.

PS/MS : 25 (15 + 10) C.Lombard/ B. Pinardi (le mardi)

GS : 18 F. Morel

CP/CE1 : 24 (16 +8) K. Poyau

CE1/CE2 : 23 (12 + 11) S. Chauvet

CM1/CM2 : 24 (18 +6) L. Dupont / B. Pinardi (le lundi)

Echanges de services GS/CP

1/3 des élèves de CP va dans la classe de GS (lundi, mardi, jeudi) pour travailler la numération (manipulation pour les aider à passer à l'abstraction) de 11h15 à 12h. Le créneau du vendredi est consacré à la remédiation (groupe constitué en fonction des besoins).

Echanges de services histoire/géographie/sciences

Pour les CP, CE1/CE2, CM1/CM2, les échanges se font sur les après-midi (lundi, mardi, jeudi de 14h à 15h). Mme Poyau prend en charge l'enseignement de la géographie, Mme Chauvet celui de l'histoire et Mme Dupont celui des sciences. Les élèves sont réunis par niveaux. Les CE1/CE2 (31 élèves) se trouvant réunis dans la même classe durant ces séances, Mme Lombard vient dans la classe (de 14h00 à 14h30 sur le temps de sieste des PS/MS, ceux qui se réveillent sont accueillis par Mme Morel qui n'en a que 18, et ce jusqu'au retour de Mme Lombard) en surnombre afin d'aider les élèves les plus en difficulté pour l'application des consignes. Le maintien de ce dispositif sera rediscuté au retour des vacances de la Toussaint en conseil des maîtres : besoin et autonomie des élèves.

2. Règlement de l'école a été voté lors du dernier conseil d'école en juin.

Les parents des élèves d'élémentaire ne peuvent pénétrer dans l'enceinte de l'école seulement s'ils ont un rendez-vous prévu avec les enseignants.

Le vapotage est interdit dans l'enceinte de l'école au même titre que la cigarette. Les animaux ne sont pas autorisés (même dans les bras). Les montres connectées sont formellement interdites. La prise de médicaments (même l'homéopathie et les huiles essentielles) est interdite.

3. Gestion des comportements

L'équipe enseignante a mis en place un cahier de comportement inséré dans une pochette à rabat pour chaque élève de l'élémentaire. Ce cahier a pour but de laisser de la transparence sur les faits se déroulant dans l'école. Un bilan de fin de semaine l'accompagne. Une charte des parents accompagnateurs a été aussi rédigée et devra être signée par chaque parent qui participe aux activités scolaires : rappel sur l'obligation de garder les faits confidentiels (paroles sur les faits, pas de jugements), pas de photos prises ni diffusées sans accord (droits à l'image).

L'organisation des récréations : dans la petite cour, l'accueil se passe bien. Les récréations sont plus calmes car deux classes se trouvent dans la grande cour et une classe reste dans la petite cour. Avec moins de monde dans la grande cour, cela laisse plus de possibilités pour courir et jouer à d'autres jeux.

4. Projets d'école

Elections des délégués de classe élémentaires

Elles se sont déroulées la même semaine que celles des parents délégués avec l'urne et l'isoloir. Elles se sont faites avec une campagne pour les candidats en amont.

L'équipe de la Mairie tient à informer le conseil d'école qu'un conseil de cantine a été créé. Il y a eu 2 listes et 2 programmes qui se sont présentés. Les élèves ont voté et le résultat aura lieu prochainement. Des propositions ont été faites par les 2 listes portant sur le gaspillage, la musique pendant de temps de cantine et de récréation, les repas extraordinaires, les jeux dans la cour, la décoration de la cantine.

Opération « Mets tes baskets pour ELA »

Elle a eu lieu toute la semaine du 14 au 18 octobre. Les CE1/CE2 ont fait la dictée le lundi 14. C'est Monsieur le Maire qui a lu la dictée aux CM1/CM2 le mardi 15. Les élèves de maternelle ont bénéficié d'une intervention portant sur la langue des signes le lundi 14 au matin avec M. Grossa. Il leur a appris à signer les prénoms, des mots du quotidien, une chanson et une histoire. La course s'est déroulée le jeudi matin (compte-tenu des intempéries). Les temps étaient établis en fonction des classes d'âge. Un diplôme a été remis à chaque élève avec son temps effectué. Un goûter collectif a clos la journée. Les ateliers de sensibilisation au handicap auront lieu vendredi après-midi. Le but sera de se mettre à la place d'une personne portant un handicap.

L'équipe enseignante tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de cette opération.

PNI et échanges médiathèque

Toutes les classes de l'école participeront au **Prix Nord Isère (PNI)**. Les emprunts de livres avec la médiathèque se feront comme chaque année. Françoise, responsable de la médiathèque, propose un temps de lecture offerte et les élèves d'élémentaire peuvent emprunter le livre de leur choix.

Lire et faire lire : Les GS, les CP et les CE1 des deux classes bénéficieront de la présence de 2 bénévoles de la ligue de l'enseignement. Elles interviendront les lundis après-midi par petits groupes d'élèves, pour leur lire des albums jeunesse à la bibliothèque de l'école.

5. Projets de classe

Armistice du 11 Novembre (CM1/CM2)

Les élèves préparent 4 chansons pour la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Deux chants se feront pendant la cérémonie et deux autres après, dans la salle des fêtes. Les séances de préparation se déroulent 2 fois par semaine, à raison d'1/2 heure. Elles sont dirigées par Maria Bonzi (diplômée en musique) et financées par la mairie. Les élèves sont bien impliqués dans ce projet. C'est certainement dû au fait que ce projet a lieu chaque année depuis 3 ans.

Football à l'école (classe des CM1/CM2) :

Dès le lundi 4 novembre, un intervenant viendra à l'école pour encadrer quelques séances : la première, l'intermédiaire et la dernière séance. Les autres séances seront animées par les enseignants. Elles auront lieu 2 fois par semaine : lundi et jeudi. But : pratiquer le foot correctement. Mais un travail sera mené en parallèle de l'activité sportive : le football dans l'Europe et la place de la femme dans le foot.

Classe transplantée musique et anglais (CE2/CM1) : Mme Dupont partira avec ces 2 niveaux afin de ne pas pénaliser les enfants qui ne sont pas encore partis (Les CM2 actuels sont partis à Paris il y a 2 ans). Cette classe transplantée aura lieu à Villard de Lans et durera 4 jours. Le financement se fera par le Sou des écoles mais aussi une petite partie sera prise en charge par les familles et des actions seront organisées pour récolter de l'argent. Le projet se montera en classe, pendant que les CP, CE1, CM2 partiront à piscine. Pendant deux périodes, le travail sera fait autour de la musique et l'anglais.

Premiers secours en maternelle : Les élèves participeront à des ateliers autour du porter secours. Une visite d'une caserne de pompiers sera organisée par les deux enseignantes en fin d'année.

Le jardin (classe de GS) : cette classe poursuivra le travail dans le jardin avec le nettoyage en novembre et les plantations au printemps.

La classe-l'œuvre (CE1/CE2) : le thème du portrait sera travaillé lors de ce projet avec le musée de Bourgoin-Jallieu. Il se clôturera par la Nuit Européenne des Musées où une œuvre de chaque élève sera exposée au musée suivi d'une représentation des élèves lors la visite.

VTT (CE1/CE2) : Les objectifs : savoir se déplacer à vélo, connaître la signalétique et les panneaux, avoir connaissance des premiers secours, acquérir quelques connaissances pour faire des petites réparations. L'école fait appel à des parents volontaires désirant passer un agrément pour pouvoir encadrer.

6. Piscine :

Les CP, CE1 et CM2 se rendront à la piscine de St Quentin Fallavier en bus (financé par la mairie) tous les jeudis à 14h (départ de l'école). Les séances dans le bassin débutent à 14h30. Elles durent 35 minutes. 4 niveaux seront créés selon des tests passés en première séance. Elles débuteront de janvier à avril (13 séances). Les parents qui souhaitent passer l'agrément doivent se faire connaître auprès des maitresses, mais aussi pour aider dans les vestiaires, lors de l'habillage. Pendant les séances de piscine les CE2 et CM1 seront avec Mme Dupont à l'école pour travailler sur l'anglais et la musique afin de préparer la classe transplantée à Autrans-Méaudre en Vercors.

7. Evaluations nationales CP et CE1

La passation s'est déroulée les 2 dernières semaines de Septembre. Celles-ci portaient sur le français et les mathématiques. La transmission des résultats aux familles a été faite. Une 2^{ème} session aura lieu en janvier pour les CP.

8. Aide Pédagogique Complémentaire (APC):

Ils ont lieu les lundis et mardis de 13h30 à 14h00 et de 16h30 à 17h30. Les enseignantes encadrent des séances d'aide à la lecture essentiellement. Ces séances ont lieu en petits groupes. Une proposition est faite aux parents qui font le choix d'accepter cette proposition ou de proposer un autre créneau s'il y a une contrainte au niveau de l'horaire.

9. Exercice incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) :

alerte incendie s'est faite le lundi 30 Septembre. Il s'est très bien passé. Les enseignantes d'élémentaire tiennent à signaler qu'elles ont du mal à entendre l'alarme à cause de l'insonorisation des classes. Les hauts parleurs se trouvant dans le couloir, avec les portes des classes fermées, l'alarme est très faiblement entendue.

l'exercice PPMS intrusion a eu lieu le 10 octobre. Il s'est bien passé pour les maternelles. Pour les élémentaires il y a encore trop de bruit provenant des élèves. Le problème venant certainement du fait qu'il y ait trop d'élèves réunis au même endroit (les 3 classes d'élémentaire). M. le Maire rappelle aux maitresses de bien penser à fermer toutes les portes à clefs afin que les éventuels intrus perdent du temps à ouvrir les portes. Il est rappelé à tous les parents qu'ils ne sont pas autorisés à venir chercher leurs enfants en cas de véritable alerte.

10. Point financier

La coopérative scolaire sera reversée en totalité au Sou des écoles comme l'année précédente.

11. Divers :

La boîte aux lettres des parents élus est toujours en place à l'entrée principale de l'école. Elle sert à recevoir des propositions ou des questions rédigées par tous les parents de l'école sans avoir à s'entretenir avec un des parents délégués.

Les projets associatifs et humanitaires se poursuivent cette année : la collecte des stylos, de jouets à la période de Noël et les vêtements.

Questions des parents :

Le cartable numérique a été fait l'an dernier pour la classe de Mme Chauvet sera renouvelé cette année.

Mme Dupont utilisera pour sa classe le site Edumoov. Ce cartable numérique permettra aux parents d'accéder aux devoirs, au livret scolaire ainsi qu'à un « cahier de vie » pour raconter les événements de la classe (classe transplantée par exemple).

La séance est levée à 20h10.

Nom et signature du secrétaire de séance :

Morel Fabienne

Nom et signature du président

Dupont Laurence

Un exemplaire pour le registre spécial de l'école.

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil.

Un exemplaire envoyé à l'IEN.